

Devenir animateur Prévention Aide et Soins à Domicile

— AP ASD



25 heures

soit 3 jours de formation
+ 4 heures d'accompagnement

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL



Objectif

Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention en lien avec la démarche de prévention de sa structure.

— EN RÉSUMÉ

La formation-action « Animateur Prévention secteur Aide et Soins à Domicile » fait suite à la formation du dirigeant dans le dispositif ASD. Elle est la pierre angulaire d'une démarche de prévention des risques dynamique et pérenne dans les structures d'aide et de soins à domicile.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de contribuer à la démarche de prévention mise en place par la Direction et de concevoir et conduire des projets de prévention en lien avec cette démarche et en collaboration avec les équipes.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Venir en appui de la Direction pour définir et mettre en œuvre la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure.
- Élaborer et animer un projet de prévention de sa structure.
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail.

— PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement.

Le programme

1 Conseiller et accompagner le dirigeant de structure dans sa démarche de prévention

- Les enjeux de la prévention dans le secteur ASD.
- Les risques professionnels du secteur.
- Le mécanisme d'apparition du dommage.
- Etat des lieux d'une structure pour identifier ses enjeux, ses objectifs et ses priorités.
- Structuration d'une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne.
- Les conditions de réussites de la démarche de prévention.

2 Analyser une situation de travail

- Méthodologie d'observation et d'analyse d'une situation de travail et de détection des risques.
- Définition des pistes d'amélioration.
- Hiérarchisation des actions de prévention.

3 Élaborer un projet de prévention performant

- Les étapes et conditions de réussite du projet de prévention.
- Méthodologie de base et cadrage du projet (note de cadrage).
- Définir des objectifs stratégiques et opérationnels.
- Communiquer de manière adaptée pour une sensibilisation efficace.

Référence —

C3013

PRÉREQUIS

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit).

Cette formation s'intègre dans un parcours de formation et d'accompagnement de l'AP ASD et du dirigeant. La journée de formation du dirigeant est un préalable obligatoire.

PUBLIC

Personnes affectées à des missions d'animation de la prévention dans les structures d'Aide et de soins à domicile qui s'engagent dans une démarche de prévention.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : 2 jours.

Intersession : 1 mois environ comprenant deux temps (travail de l'animateur estimé à 1,5 jour minimum + accompagnement du binôme dirigeant/animateur d'au moins 1/2 journée conduit par le formateur).

Module 2 : 1 jour.

ORGANISATION

De 4 à 8 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance d'un certificat AP ASD (après réussite aux épreuves certificatives INRS), valable 3 ans. Remise également d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation (conformément au Code du travail).